Bienvenue en 1ère, 2ème ou 3ème année

Voici la liste complète du matériel indispensable dont votre enfant aura besoin cette année. Il s'agit de son matériel personnel. Il est donc indispensable que TOUT (vêtements, cartable, gourde …) soit marqué à l'aide d'une étiquette ou d'un marqueur indélébile ; et apporté dès le jour de la rentrée.
Rendez-vous le lundi 24 août entre 8h00 et 8h30 en classe !

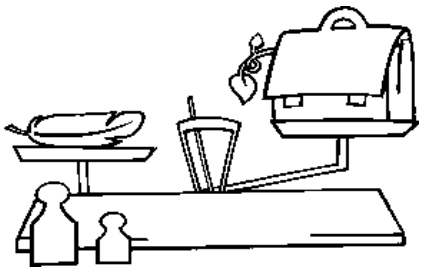

- **un *grand* cartable solide, rigide et le plus léger possible (Votre enfant y rangera chaque jour une farde format A4, la boîte à tartines, la collation, le journal de classe, un livre de lecture, …). Pas de sac à dos ou autre sac souple sans armature car ils abîment les livres et fardes prêtés aux enfants. Nous déconseillons vivement l'achat d'un cartable à roulettes dont le mécanisme est très lourd et que les enfants ne pourront pas faire rouler dans l'enceinte de l'école, par mesure de sécurité.**
- **une trousse « fourre-tout » vide**
- **1 gourde pour pouvoir se servir de l'eau et boire en classe. Il est indispensable que votre enfant soit capable de fermer hermétiquement sa gourde seul.**
- **un *premier* sac en toile pour les affaires de gymnastique, avec un cordon pour le pendre au vestiaire.** Il contiendra un T-shirt blanc uni (avec ou sans le logo de l'école), un short bleu marine et des sandales de gymnastique blanches.
- **un *deuxième* sac en toile pour la tenue de sport** avec un T-shirt blanc uni, un short ou training de couleur sobre (bleu, gris, noir, beige), un pull ou sweat et des baskets **(voir horaire et consignes données à la rentrée).** Ni maillot de foot, ni cycliste ou legging.
- **une grande boîte de mouchoirs en papier**

Comme le prévoit le « décret gratuité », le reste du matériel (journal de classe, cahiers, contenu de la trousse, fardes …) dont votre enfant aura besoin lui sera fourni par l'école. Ce matériel a été prévu pour démarrer l'année dans des conditions optimales. Si une partie de celui-ci devait être détériorée, perdue ou simplement usée, nous vous demanderons de remplacer le matériel faisant défaut par des articles similaires via un message dans le journal de classe.
Votre précieuse aide pourra également être sollicitée à la rentrée pour marquer une partie des fournitures distribuées.

Le matériel mis à la disposition de votre enfant reste propriété de l'école et sera donc conservé en classe. Nous vous invitons dès lors à prévoir de quoi écrire (crayon ordinaire, cahier de brouillon, gomme), colorier, découper ou coller pour le travail à domicile.

Une réunion d'information pour les parents est prévue
***le mardi 1er septembre à 19h précises*.**
Ce sera l'occasion de partager des renseignements importants et d'expliquer en détails l'organisation de la classe.
Nous comptons vivement sur votre présence !